Date de transmission de l'acte: 28/06/2024 Date de reception de l'AR: 28/06/2024 081-218100469-DE 2024 42-DE AGEDI

République française TARN CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Date de la convocation : 19/06/2024

Le jeudi 27 juin 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice: 18 Présents: Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN,

Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL,

Présents: 15 Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON,

Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD,

Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Ghislaine Représentés: 2

GUILLERMIER

Absents et excusés: 1

Représentés: Géraldine NOEL représentée par Peggy AMALBERT,

Stéphan POUGET représenté par Philippe COUDERC

Pour: 17

Excusés:

Contre: 0

Absents: Gérard ASSEMAT

Abstentions: 0

Secrétaire de séance : **Guy BARDET**

Délibération n°DE 2024 42

Objet : Délibération de la décision modificative n°4 - Budget Communal 2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Investissement		Recettes	Dépenses
231-404	Immobilisations corporelles en cours	0,00€	-13 750,00 €
2041481-429	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	0,00€	13 750,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
TOTAL		0,00 €	0,00€

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 28/06/2024 Date de reception de l'AR: 28/06/2024 081-218100469-DE_2024_42-DE AGEDI

Le Maire, Sébaştien BRAYLÉ

Mis en ligne le : 29/36/224

Le/La secrétaire Guy BARDET